

Le Cabrièrois

3ème trimestre 2009

Bulletin trimestriel d'informations municipales



Bibliothèque Municipale 10ème anniversaire du Bourniou

Sommaire

Le mot du Maire, A réfléchir !!!!	p.2,3
Conseil municipal, de nous à vous	p.4,5
Bibliothèque Municipale du Bourniou	p.6,7
Echos des Crozes, Décharge, Cabri'hier	p.8,9
Télévision analogique,.Grippe A	p.10,11
Epicerie, devinette	p.12
La vie des associations	p.13 à 16
Vie économique	p.17
Infos pratiques	p.18

Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous

Comme chaque année ce 3ème journal municipal nous arrive après les vendanges et la rentrée scolaire. Que dire des vendanges, qu'elles ont été amères serait un peu fort, mais tout de même quand on arrive à diminuer de 25 % à 40% pour certains viticulteurs sur l'année 2008 (qui n'était pas malgré tout des plus fournies), c'est désolant. Après un an de travail c'est mal payé par les temps qui courent. Heureusement le vin sera bon, n'en doutons pas, vu le soleil généreux et la « secade » que nous avons eue depuis le mois de mai. Alors à vos verres (buvez avec modération).

La fête des primeurs d'automne aura lieu cette année les :19, 20, 21 et 22 novembre à la cave coopérative. La rentrée scolaire s'est effectuée normalement avec Madame DURAND, directrice, et Mesdames GONZALEZ et BARTHE pour 42 élèves....

Les travaux de la salle informatique se poursuivent à un bon rythme....

Les animations de l'été, fête locale, de st Martin des Crozes et les diverses soirées à la cave de l'Estabel dont la Vissounade furent toutes réussies. Seul le feu d'artifice n'a pu être tiré à cause des caprices du temps. Les travaux et les décisions communales sont détaillés plus loin...

En ce qui concerne la révision du PLU, celui-ci est à l'enquête publique. Nous attendons les différents avis des institutionnels et des différents partenaires et administrations concernés. Le commissaire enquêteur sera désigné en principe début octobre.

C'est pendant la durée de l'enquête (un mois) que les personnes ayant des réclamations à formuler, pourront le faire par écrit ou durant les permanences du Commissaire Enquêteur. Cet été nous ont guittés :

- En août René GOUNEAUD, un ancien de cette commune, bien connu de tous; à sa famille mes sincères condoléances.
- En août, également, ce fut notre collègue et ami du conseil municipal Xavier BELLIOL. Xavier a su au cours de ses mandats être un conseiller municipal sérieux et attentif. Ses avis étaient souvent écoutés en tant qu'homme d'expérience, notamment sur les bâtiments, la mécanique. Son engagement était positivement remarqué. Son départ attriste le conseil municipal et moi-même. Son souvenir restera longtemps parmi nous. A sa mère Georgette, à son fils Laurent, à toute sa famille, je renouvelle, avec le conseil municipal, nos sincères condoléances.
- En ce début septembre, s'ajoutent les départs des pères de : Monique FENDJI des Crozes et tout dernièrement le père de Marie José CASTELLET notre épicière. A toutes deux et à leurs familles je présente mes sincères condoléances.

Aucun mariage n'a été célébré, mais nous avons enregistré la naissance le 18 août d'Anabelle au foyer de Simona MIHAI et Daniel FARRAN, fils de Gérard et Martine; félicitations aux parents et grands parents.

Francis GAIRAUD

Un peu d'actualité,

La grippe A H1N1 peut arriver et se développer à Cabrières; cette pandémie ne cause pas plus de décès qu'une autre. Néanmoins diverses mesures pourront être prises si cela arrivait. Fermeture de l'école, horaires modifiés au secrétariat de mairie, à la poste, au libre service. Diverses protections sont envisagées : masques, prises de médicaments adaptés, vaccination (si cela n'a pas été fait) après l'homologation du vaccin. Voir les mesures à prendre plus loin, surtout pour les personnes affaiblies. Espérons que si la grippe passe par chez nous, elle ne perturbera pas trop la vie sociale, économique et que votre état de santé n'en souffrira pas trop.

Francis GAIRAUD

Los Païsans son pas tròp saberuts per rasonar de travèrs...

Les Paysans ne sont pas assez savants pour raisonner de travers...

Lo ben fa pas de bruch.

Le bien ne fait pas de bruit.

Lo bruch fa pas de ben.

Le bruit ne fait pas du bien.

A lèu !

À bientôt!

Francis GAIRAUD

Yves ROUQUETTE, Poème extrait de l'Escritura, publica o pas (1972-1987)

N FORCE

C'est en force qu'il faut écrire ou construire. Il n'y aura pas de pitié pour les artificiers, ni pour les brodeurs d'arabesques. Les morts le savent. Cette muraille le crie.

Moi j'essaie de me le mettre en tête.

EN FORCA
Es en força que cal
escriure o bastir.
I aurà pas de pietat pels artificièrs,
ni pels brodairesd'arabèscas.
Los morts o sabon.
Aquela muralha o crida.
leu ensaji d'o encapar.

L'apéro (extrait du livre « Alfred le Wisigoth »de Bernard-Roger Mathieu)

J'ai voulu partager ces quelques lignes avec la famille et les bons amis - Gérard

L'histoire se passe à l'heure de l'apéro.

Une heure sacro-sainte incontournable, inévitable, convoitable, inéluctable, insécable, peccable (plutôt deux fois qu'une), délectable, recommandable, indubitable, cotable, accostable, buvable, dégustable, savourable, régalable.

Immanquablement l'étape pastaga se place sur la route fleurie de la convivialité chronique, de la charité qui développe un grand braquet aux espoirs exponentiels, et de l'amour de son prochain. Un rituel, en tous les cas, inconnu des pisse-froid, des anesthésiés de l'art de mettre les doigts de pied en éventail, des malades en traitement, des tristounets de la zigounette, des solitaires anachorètes ignorés, des isolés, des exclus des bons moments non remboursés par la sécurité sociale.

L'apéro c'est l'art de labourer et de relabourer son petit carré de bonheur, d'ouvrir les persiennes de maisons fraîches bâties au soleil de la convivialité.

C'est l'heure du transi cérébro-spinal.

Un verre à la main n'a jamais rendu le dialogue orphelin. En crachant les noyaux d'olive se feuillette ainsi l'information de la famille, du quartier, de l'association. On taille à qui mieux mieux des bavettes qui font d'excellents costumes du dimanche au maire, au curé, aux voisins, au garde chasse, au Président de la République française une et indivisible.

Ceux qui ne prennent pas l'apéro ignorent à côté de quoi ils passent.

Ces bons moments choisis s'écoulent dans l'air ambiant, diffusent avec la douceur d'un petit Jésus en culottes de velours, s'installant dans ces moments privilégiés comme dans un nid bordé de soleil.

Les ignorants de l'apéro sont ceux qui sont prrrrrrressés par le temps.

Comment les reconnaître pour s'en méfier ?

Attention à ceux qui regardent l'heure en permanence.

Ces météores ont toujours quelque chose à faire. Un boulot en retard, ils préfèrent occuper leur vie à l'utile en clamant que le temps, c'est de l'argent.

Les opérants de l'apéro, eux, par contre, sont maîtres du temps.

Les économies de l'Eau

L'augmentation des consommations d'eau à la maison due au nombre d'appareils ménagers qui économisent l'eau, consommations à la maison.

Comment économiser l'eau?

Faire fonctionner à pleine charge lave-linge et lave-vaisselle dont chaque utilisation équivaut à 120 et 30 litres. S'informer sur la consommation d'eau lors de l'acquisition d'un lave-linge ou d'un lave-vaisselle.

Un lave-linge récent consomme de 40 à 90 litres par lessive contre 70 à 120 litres pour un ancien.

Récupérer l'eau que l'on fait couler avant de la boire pour arroser les plantes.

Une douche représente 60 à 80 litres (pour une douche de 4 mn) contre 150 à 200 litres pour un bain.

Equiper la chasse d'écosac ce qui entraîne 2 litres de moins qu'une chasse d'eau ordinaire qui consomme 8 à 10 litre à chaque tirage.

Arroser le jardin le soir pour éviter que l'eau ne s'évapore trop vite. Penser à s'équiper d'un programmateur journalier ou hebdomadaire.

Laver la voiture à l'éponge plutôt qu'au jet (un lavage au jet = 150 à 200 litres).

Remplacer les joints défectueux des robinets, installer des aérateurs économiques sur vos robinets.





Au fil des conseils municipaux

Procès verbal de la séance du conseil municipal du : 29 juin 2009 à 18h

Membres présents: Mmes AUDIBERT, BILHAC, POBEL - Mrs CULLIE, GAIRAUD, GUELTON, MATHIEU, SOLER, TRINQUIER.

Membres absents excusés: Mrs BELLIOL, ROUX.

Points abordés :

Adoption du PV du CM du 15 juin 2009

P.L.U.: les plans sont consultables en Mairie, un cahier sera mis en place pour noter les personnes qui viendront les consulter, une permanence sera possible.

Décharge : visite du site le 30 juin 2009 à 14h en présence des représentants du Syndicat Centre Hérault.

Ecole numérique rurale : notre dossier n'a pas été retenu, nous attendons la lettre de confirmation.

Jumelage avec la commune de BORGOMARO (Italie) : une visite sera organisée vers la fin de l'année.

Tracteur: une acquisition d'un tracteur et girobroyeur d'occasion reste en attente du prix.

Etude de forage : une cellule d'animation sera présente en juillet 2009 pour l'Estabel (étude de débit).

Plateau sportif: attendre la confirmation des devis pour une réalisation éventuelle en 2010.

Pandémie grippale : Mme Dehiba BILHAC est chargée du dossier.

ADSL : un nouveau contact sera pris avec la Sté SOGETREL suite à la réunion des Maires.

Délibérations prises :

- modification comptable.
- Nadine pour un contrat en CDI sur 705h/an.
- Blandine contrat ATSEM, non titulaire en CDI.
- fixation du nouveau tableau des effectifs communaux
- délégation d'attribution du conseil municipal à Mr le Maire.

Informations diverses

La bibliothèque fêtera ses 10 ans le 17 octobre 2009, une fête est envisagée pour cette occasion.

Fin de la séance : 20h 15

Procès verbal de la séance du conseil municipal du : 21 juillet 2009 à 16h

Membres présents: Mmes AUDIBERT, BILHAC - Mrs CULLIE, GAIRAUD, GUELTON, MATHIEU, SOLER, TRINQUIER.

Membres absents excusés: Mme POBEL - Mrs BELLIOL, ROUX.

Points abordés :

Adoption du PV du CM du 29 juin 2009

Travaux de ABES : facture à payer pour l'aménagement effectué rue de la Place - rue Mas de Rigaud.

Débroussaillement : réunion le 22 juillet 2009 avec Mr SOSPEDRA de la C.C. du Clermontais pour les Pitrous, le ruisseau du Bayle et le pont de Péret côté opposé à la vigne école.

Site de Tiberet : la visite du Conseil régional est reportée au 4 août 2009 14h30.

Coupe de bois : offres en cours pour le lot « Rabassier ».

Tracteur : CRA Béziers propose un tracteur Renault avec débroussailleuse au prix de 25116€ qui sera disponible fin août début septembre 2009. Une visite sur place à Servian est prévue jeudi 30 juillet 2009.

Etude de forage : la visite de Mr LIENARD prévue en juillet n'est pas encore effectuée.

Salle des Fêtes : l'ébauche du plan sera proposée à l'architecte pour étudier la faisabilité des travaux souhaités.

Décharge : présentation du plan d'aménagement avec réalisation des quais pour les bennes.

Agence postale : Sandrine sera en congés du 13 au 26 août 2009. L'ouverture, gérée par le Groupement d'employeurs, se fera la 1^{ère} semaine de 9h à 12h, la 2^{ème} semaine de 13h30 à 16h30.

Travaux divers : un point est fait sur les divers avancements.

Arrêté pris par Mr le Maire :

Portant pouvoir des Gardes Champêtres inter- communaux en matière d'urbanisme :

Mrs Patrick CLARIS et Jean Claude LEBON, gardes champêtres principaux

Mr Régis MONTAGNE, garde champêtre chef.

Délibérations prises :

- convention avec le Conseil Général pour l'entretien de l'entrée Nord et son aménagement.
- modification de décision du CM du 29 juin 2009 concernant le contrat de Nadine en stagiaire fonction territoriale à la place du CDI

Informations diverses :

réunion le 7 juillet 2009 concernant la gestion des risques de délinquance concernant les jeunes à Cabrières.

Fin de la séance : 20h

Le site Web de la commune est en ligne

Vous pouvez le consulter sur : http://www.cabrieres34800.fr

Si vous avez des remarques à faire sur son contenu et des suggestions pour son amélioration, veuillez en faire part auprès de la mairie ou à : <u>jacques.guelton@wanadoo.fr</u>

De nous à vous

Vous souhaitez faire ou refaire vos papiers d'identité, voici la liste des documents à fournir en mairie afin de remplir les dossiers.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

- 2 photos d'identité
- Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance)
- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité
- Présence indispensable du demandeur et du responsable légal pour les mineurs ainsi qu'un justificatif d'identité du responsable

ATTENTION

En cas de non présentation de la Carte d'identité en vue de son renouvellement, celle-ci est soumise à un droit de timbre dont le tarif est fixé à 25 €

PASSEPORT

ATTENTION

En raison de la mise en œuvre du passeport électronique dès le 4 juin 2009 dans le département de l'Hérault, il faudra vous adresser à la Mairie la plus proche équipée d'une station d'enregistrement soit celle de :

Clermont l'Hérault

CARTE GRISE

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité
- Certificat de cession du véhicule
- Contrôle technique
- Demande d'immatriculation dûment remplie et signée

ATTENTION

Changement de domicile : gratuit

Duplicata : 38€
Tracteur agricole : 55€

Changement d'immatriculation :

tarif en fonction du nombre de chevaux fiscaux et de l'année du véhicule à régler par chèque à l'ordre de Mr le Régisseur des recettes de la Sous- Préfecture de Béziers.

Le recensement,

chacun de nous y trouve son compte

Toute la population de CABRIERES sera recensée entre le 21 janvier et le 20 février 2010.

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc...)

Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

CABRIERES, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population. CABRIERES est recensé en 2010.

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe ; à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 20 février 2010.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04 67 96 07 96.

Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site WWW.insee.fr

C'était il y a 10 ans, la Bibliothèque Municipale du Bourniou

Discours d'inauguration de Monsieur le Maire le 29 mai 1999



Mmes, Mrs, chers enfants, bonjour à tous.

Permettez moi d'excuser : Mr Jean ARCAS, le Père FARRAN, Michèle MOLTO et bien d'autres.

Merci à Mr Marcel VIDAL, Sénateur - Maire de Clermont, Président du district du Clermontais et Président du comité de surveillance de Beaubourg - Mr Philippe SAUREL, Conseiller Général - chargé de la lecture Publique - Mr André GALAN, notre Conseiller Général, Président de la commission de l'Agriculture - Mme IMBERT, directrice départementale de la bibliothèque de prêt - Mmes les Bibliothécaires - Melle CABURET, institutrice - Mrs les Présidents d'associations - Mr le Président de la Cave

coopérative P. TRINQUIER - Mr le doyen de Clermont et responsable de la Paroisse de Cabrières Ch. TEIS-SERENC - Mme Heidi VIGNERON, architecte - Mrs les Artisans - Mmes - Mrs. Je salue aussi nos amis Bernard MORIN de l'ODAC et Paul AMBERT.

Nous sommes aujourd'hui rassemblés pour inaugurer la Bibliothèque municipale du Bourniou. Les gens d'ici savent qu'il s'agit d'une ruche. En ce jour on peut parler d'une ruche faite de livres, que les nombreuses abeilles, que nous sommes, ont mis leurs efforts en commun pour la construire, la mettre sur pied depuis plus d'un an.

Je suis aujourd'hui si je peux me le permettre, et au nom de l'Equipe municipale un Maire heureux de voir s'ouvrir un nouveau service pour notre village de Cabrières. Oui un service de plus qui rejoint celui de l'Ecole, de l'Agence Postale, de la Boulangerie, du Libre Service, du Bar Restaurant « Le Sanglier », le labo Photo, la Salle du Patrimoine, sans oublier le poumon économique de Cabrières, la Cave coopérative et son espace muséographique. Cabrières est un village accueillant, petit, mais en augmentation , il est passé de 307 habitants environ à plus de 340 habitants. Nous savons mettre en valeur nos atouts économiques, touristiques et culturels. Le local du Bourniou a demandé pas mal de travaux, de rénovations, donc de l'investissement.

Nous avons avant de commencer passé un bail de 18 ans avec la Paroisse et l'Evêché ceci grâce à l'aide de Ch.TEISSERENC et la compréhension de tous.

Le montant total de l'opération s'est chiffré à 144.595 francs. Nous avons obtenu 57852 francs du Conseil Général et 30000 francs sur les crédits « patrimoine » de la part d'André GALAN. Le mobilier a été fourni par la bibliothèque départementale avec l'appui de Mme IMBERT. Les dévouées bibliothécaires, Raymonde TRIN-QUIER, Marie Georges NAYRAC et Blandine TOURNIER, nous ont aussi aidés pour que ce projet devienne réalité.

Je constate que tout ce qui existe et se crée sur le territoire de notre Commune, avec le soutien de la Municipalité en partant de l'Espace muséographique, au club Photo, au Foyer Rural et dans d'autres associations comme Les Amis de Cabrières est bien l'œuvre de bénévoles passionnés. Ici, ce lien sera très complémentaire des autres activités et il permettra de faire vivre le livre dans les animations scolaires, des prêts aux habitants et des rencontres avec des écrivains locaux ou d'autres venus d'horizons différents. Peut-être aurons nous droit à quelques soirées ici ou à la salle polyvalente. Nous en sommes aujourd'hui à la 2ème page du livre, la 1ère ayant consisté à créer, à mettre en place cet outil. La 3ème page s'ouvrira j'en suis persuadé avec l'aide de vous tous, vers la recherche d'espaces de connaissances pour les petits et les grands, pour les passionnés de romans, de poèmes, d'arts ou comme un de vos abonnés, Mesdames, vers les bandes dessinées qui nous apportent avec le rire, la détente dans un monde souvent un peu « coincé ». Merci aussi aux Elus ici présents, un grand merci aux donateurs de livres ainsi qu'à Mme IMBERT et à son équipe pour votre aide. Aux techniciens, en commençant par Mme VIGNERON architecte, Mrs RAMONDENC et ZARAGOZA, Mr BRUN, Mr AF-FRE, Mr NORMAND, félicitations pour cette réalisation. Merci aussi à nos employés municipaux Catherine, Serge et Alain. Voilà en quelques mots ce que j'ai aimé vous dire. En terminant je souhaiterais avec l'aide de vous tous que cette Bibliothèque Municipale du Bourniou soit, devienne un lieu de vie, un espace de rencontre, d'éducation, de découverte, d'ouverture vers l'autre, car le livre est un vecteur, un porteur d'espérance grand ouvert sur notre monde.

Alors amis de Cabrières, continuez à nous aider par votre appui, par vos conseils et vous Mmes et Mrs par les réseaux départementaux, intercommunaux et par les aides techniques et financières que vous voudrez bien nous attribuer. Que vive la Bibliothèque Municipale du Bourniou dans ce si beau et attachant village de Cabrières

Merci de votre attention. Francis GAIRAUD

LES VENDANGES LITTERAIRES

Au cœur de l'été, alors que les cigales berçaient la sieste des Cabrièrois, les bénévoles se sont réunies au Bourniou pour préparer la rentrée ou plutôt, les vendanges...littéraires.

Nous vous l'avions annoncé dans le précédent numéro, voilà 10 ans que la bibliothèque a ouvert ses portes et pour fêter cet anniversaire nous avons décidé de réunir lectrices, lecteurs et écrivaines, écrivains : ce sera le SAMEDI 17 OCTOBRE, dans l'après-midi, de 14 H à 17H, dans la cour devant la bibliothèque que vous pour-rez rencontrer quelques auteurs de notre région (et d'un peu plus loin) : *Michèle Molto-Courren* et *Jean-Luc Espérou* que les habitants de Cabrières connaissent bien mais aussi *Martine Pilate* de Plaissan, *Hubert Delo-bette* de Villeveyrac et *Fabrice Hurlin* de Charente-Maritime. Notre choix s'est porté sur ces personnes, même si d'autres ont été contactées : libres ce jour-là, elles ont en commun de trouver leur inspiration dans le patrimoine local (ou régional) et elles ont accepté de venir partager bénévolement leurs passions pour le livre et l'écriture avec nous. Toutes viendront pour présenter leurs ouvrages, évoquer leur écriture, expliquer la magie du livre.

Afin de favoriser les échanges, nous vous invitons depuis quelques semaines déjà à venir emprunter les ouvrages et donner votre avis à l'aide d'un questionnaire.

Mais même si vous n'avez lu aucune page de ces écrivains, vous serez les bienvenu(e)s sous le chapiteau pour ce rendez-vous convivial, où vous pourrez poser toutes les questions qui vous brûlent les lèvres.

L'après-midi se terminera, comme bien souvent à Cabrières, par le verre de l'amitié que vous êtes invités, lectrices et lecteurs assidu(e)s ou simple habitant(e) du village, à partager.

En Mai et Juin, plus d'une trentaine de livres ont été achetés et mis au prêt dans l'été : nous avons bien sûr sélectionné les titres des auteurs invités mais le choix est plus large avec entre autres :

Les sabots rouges de Joubert

Un vent de liberté de Arthaud

Coureur des océans de Desjoyaux... plus quelques policiers, des romans du terroir......

Et si vous ne trouvez pas le roman que vous cherchez, n'hésitez pas à le demander ; par le système de la navette, la Direction Départementale du Livre et de la Lecture peut vous le faire parvenir.

Bonnes lectures

Au samedi 17 octobre

Les bénévoles.

Cette année encore l'école de Cabrières participera au prix





NOM:	
PRÉNOM :	
ÉTABLISSEMENT :	
NIVEAU DE LECTURE	

LA CHARTE DES INCORRUPTIBLES

Je suis un incorruptible

Je m'engage à lire pendant la durée
du prix les titres sélectionnés

Je me fais un avis personnel

sur les livres sélectionnés

Je m'engage à participer au vote et à v faire valoir mon noint de vue

Agence Postale

Horaires de levées du courrier

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 10h00

Le courrier posté le vendredi après 10h00 n'est levé que le lundi

SERVICES: Vente de timbres, d'enveloppes timbrées, de colis, de courriers suivis, de recharges de téléphones mobiles (tous opérateurs), affranchissements, retraits (300 €) et versements sur les CCP et livrets de la Banque Postale (800 €), retraits par carte bancaire sur CCP.

Échos des Crozes

TRAVAUX:

Les travaux de réfection du chemin de Pourac sont terminés. Félicitations à Michel SOLER pour son excellent travail.

En 2010 des travaux de réfection seront réalisés sur le chemin des prés.

Alain et José ont rapidement colmaté une fuite d'eau qui s'est déclarée dans la rue principale au niveau du four à pain.

L'association St Martin des Crozes a fait procéder à l'éclairage du clocher et de la façade de la chapelle. De ce fait, la lanterne située sur la façade du gîte communal sera déplacée dans la rue principale au niveau de la maison de Monsieur SCHEBATH.

FESTIVITES:

L'été a été très animé sur la place des Crozes :

- en juillet repas des Roumégaïres (60 personnes)
- le 1^{er} août repas de l'association St Martin des Crozes (180 personnes). Merci au restaurant « Le Sanglier » pour sa succulente macaronade aux fruits de mer.
- fin août, paëlla préparée de main de maître par le mari de Martine, épicière ambulante aux Crozes (50 personnes)

CHASSE:

Depuis le 15 Août la chasse aux sangliers a repris. La saison devrait être bonne car malgré la sècheresse les sangliers sont nombreux.

Bonnes vendanges et bonne rentrée à tous.

A MATHIEU

1er Adjoint au Maire

Syndicat Centre Hérault

Réhabilitation de la décharge

Durant le dernier trimestre 2009, le Syndicat Centre Hérault va procéder à la réhabilitation de la décharge route de Péret, comme l'exige la loi.

Pendant ces travaux, la déchetterie restera ouverte comme d'habitude à savoir : le samedi et le lundi de 9h à 12h30.

Profitant de ces travaux, le Syndicat Centre Hérault aménagera un quai pour déverser plus facilement les encombrants et la ferraille dans les bennes.

En plus de la réhabilitation de la décharge, le Syndicat Centre Hérault fera une nouvelle plate-forme où seront déposés les inertes (gravats, terre, tuiles, briques....); deux autres grandes plates-formes seront réalisées l'une à Gignac et l'autre à Aspiran.

Les artisans travaillant sur la commune devront apporter leurs gravats à Aspiran. Là-bas, ces gravats seront broyés afin d'être réutilisés. Les rebuts seront apportés et déposés sur la plate-forme de Cabrières.

De ce fait, la clef de la déchetterie ne sera plus donnée ni aux particuliers, ni aux artisans.

A MATHIEU

Membre du Syndicat Centre Hérault

Cabri 'hier

La capitelle est rarement un habitat permanent, c'est plutôt un **abri** destiné à accueillir temporairement outils, matériaux, ou personnes.

Construite sur un terrain souvent ingrat **aux époques de grands défrichements** (garrigue, maquis, taillis...), elle emploie comme matériau de construction ce que livrent le défonçage et l'épierrement du lieu. Il s'agit très souvent de calcaire mais on trouve aussi, selon la géologie locale, du schiste, du grès, du granit, ou même du basalte.

Les pierres extraites et ramassées pour rendre le lieu propre à la culture (vigne, oliviers, etc.) ou à l'élevage, sont entassées aux abords du terrain en monticules parfois encore visibles aujourd'hui, que l'occitan désigne sous le terme de « *clapas* ». Certaines pierres sont sélectionnées et mises à part en vue de l'édification de murets de clôture, de terrasses, ou d'abris.

Toutes les pierres destinées à la construction de la cabane ne sont pas laissées à l'état brut : elles peuvent être dégrossies dans un but fonctionnel ou esthétique, mais *il ne s'agit pas d'une véritable maçonnerie de pierres taillées*.

Sur un sol éventuellement aménagé pour bloquer l'édifice, les murs sont montés en assemblant les pierres sans aucun mortier, puis une voûte (qui peut parfois commencer dès le sol) est montée pour couvrir le tout.







Deux exemples CABRIEROIS visibles sur le sentier patrimonial du Pioch de Jaffet.

Ecoles numériques rurales : un «trop» grand succès ?

Vanik Berberian a rencontré le nouveau chef de cabinet du ministre de l'Éducation nationale le 15 juillet pour un point national sur le plan Ecoles Numériques Rurales et évoquer les dysfonctionnements remarqués jusqu'ici.

Le président de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) a alerté le ministère sur la «bombe à retardement» que représente l'arrivée tardive des écoles privées dans cette opération : celles-ci risquent de priver des écoles publiques de subventions. En réponse, le ministère a assuré avoir prévu dès le lancement du plan le 31 mars de réserver 20% des subventions au privé. Des propos pour le moins surprenants puisque cette question n'avait jamais été évoquée dans la préparation de la convention entre le ministère et l'AMRF. De plus, il avait fallu plusieurs semaines avant que les services du ministère puissent nous dire si les écoles privées étaient ou non éligibles !

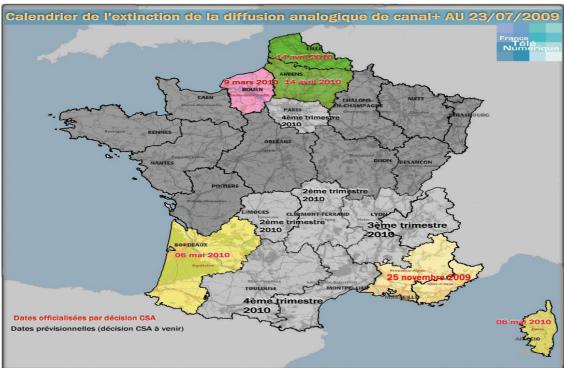
Les chiffres nationaux confirment la forte mobilisation des maires et des enseignants : au 15 juillet, 7.550 intentions de candidatures avaient été enregistrées, soit déjà 50% de plus que le nombre d'enveloppes de subvention disponibles. Sur les 6.219 dossiers complets déposés, près de 3.500 ont déjà été validés par les Inspections Académiques. A tel point que le chef de cabinet a laissé échapper que ce plan avait « trop bien marché » ! Alors que Xavier Darcos avait très rapidement envisagé une prolongation, le nouveau ministre semble plutôt envisager une extension aux autres établissements scolaires et aux communes plus importantes. Mais l'AMRF compte bien ne pas relâcher la pression malgré les vacances.

Pour votre information notre dossier n'a pas abouti uniquement parce que le projet pédagogique était insuffisant, et nous ne sommes toujours pas informés officiellement par l'Inspection Académique de Montpellier.

Jacques GUELTON

Calendrier de l'extinction de la Télévision analogique





Télévision : extinction à l'heure dite !

Le CSA a confirmé que l'extinction définitive de la télévision analogique aurait bien lieu le 30 novembre 2011, lors d'une réunion à laquelle participait l'AMRF. Cette extinction se fera progressivement, région par région, selon un calendrier désormais précis (lien internet ci-dessus vers la carte du CSA).

L'AMRF a évoqué auprès du GIP France Télé Numérique, l'organisme public chargé d'accompagner le passage à la TNT, la situation des communes dont l'émetteur analogique ne va pas passer au numérique et qui risquent donc de ne plus être couvertes. Réponse du président de France Télé Numérique : deux moyens existent pour disposer d'une couverture dans les zones blanches : émetteur supplémentaire ou satellite. Le choix de l'un ou de l'autre repose sur la situation locale. Selon Philippe Levrier, les élus devraient attendre d'avoir reçu une information du CSA ou de France Télé Numérique avant de prendre une décision

Information sur la grippe A (H1N1)

Depuis l'émergence du virus de la nouvelle grippe A (H1N1) signalée par l'Organisation Mondiale de la Santé le 24 avril dernier, la France a enregistré plusieurs centaines de cas confirmés. Même si à l'heure actuelle, le virus s'avère a priori peu sévère, il possède une forte capacité de contamination. Les communes doivent donc, dès à présent, s'organiser afin de protéger au mieux leur population et d'assurer la continuité des services.

Voici donc quelques éléments d'information sur cette grippe et quelques recommandations à respecter scrupuleusement dans l'intérêt de tous

La grippe A (H1N1) de quoi s'agit-il?

C'est une infection par un virus qui s'est développé chez le porc mais qui maintenant se transmet d'homme à homme. Ce virus est différent du virus de la grippe saisonnière, virus d'origine humaine qui circule habituellement.

Comment cette grippe se propage-t-elle?

La transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière :

- Par voie aérienne, c'est-à-dire la dissémination dans l'air du virus par l'intermédiaire de la toux, de l'éternuement ou des postillons.
- Par le contact rapproché avec une personne infectée (lorsqu'on l'embrasse ou on lui serre la main)
- Par le contact avec les objets touchés et donc contaminé par une personne malade (exemple: une poignée de porte....)

Comment se protéger de cette nouvelle grippe ?

Les « règles d'hygiène » ci-après s'inscrivent dans le cadre des recommandations et dispositions de la circulaire DGT du 18 décembre 2007, ainsi que de la fiche G1 annexée au plan national de prévention et de lutte « pandémie grippale »

Les mesures individuelles d'hygiène

Elles concernent l'hygiène des mains (lavage des mains) et l'hygiène respiratoire (lorsqu'une personne tousse ou éternue) et devront être appliquées rigoureusement.

• Le mouchage, les éternuements, l'expectoration, la toux :

Le virus de la grippe se transmet principalement par voie aérienne, notamment par les gouttelettes respiratoires (postillons, éternuement, toux), mais il peut se déposer sur les mains des malades et sur des surfaces (objets, mobiliers, vêtements,)

Il est donc impératif de :

- Se couvrir la bouche chaque fois que l'on tousse.
- Se couvrir le nez et la bouche chaque fois que l'on éternue.
- Se moucher avec des mouchoirs en papier à usage unique, jetés dans une poubelle, si possible recouverte d'un couvercle.
- Ne cracher que dans un mouchoir en papier à usage unique, jeté dans une poubelle, si possible recouverte d'un couvercle.

• Le lavage des mains :

Comment bien se laver les mains ?

- La méthode est importante. Le savon seul ne suffit pas à éliminer les germes. C'est la combinaison du savonnage, frottage, rinçage et séchage qui permet de se débarrasser des germes.
- Il faut se laver les mains au savon, de préférence liquide ou avec des produits hydro-alcoolique durant au moins 30 secondes et se sécher les mains avec une serviette personnelle ou jetable.
- Ce geste doit être fait soigneusement et répété très souvent dans la journée.

Quand se laver les mains?

- Après être allé aux toilettes, s'être mouché ou avoir toussé, éternué, craché,,
- Avant de manger,
- En rentrant au domicile.

Si vous présentez des symptômes grippaux (fièvre brutale supérieure à 38°C, toux, courbatures, ...) Contactez votre médecin traitant.

Ces mesures doivent être comprises comme autant de comportements solidaires en période de crise.

Merci d'avance

Le Ministère en charge de la Santé met à votre disposition un centre d'appels pour obtenir des renseignements et poser des questions sur la nouvelle grippe H1N1 au :

0 825 302 302 (0,15 euros/min depuis un poste fixe)

OU

http://www.pandemie-grippale.gouv.fr

Libre service Cabrièrois « Au P' tit Marché »

Je tiens tout particulièrement à remercier les clients pour leur gentillesse et leur compréhension lors du décès de mon Papa, et je comprends bien que la fermeture de l'épicerie a pu vous causer quelques désagréments.

L'été et les vendanges sont terminés ! l'automne et ses longues journées souvent obscures et monotones, arrive...

N'oubliez pas « Au P'tit Marché »

On y est bien, on y sert bien, on s'en souvient,on y revient...

Vous pourrez y trouver de la bonne charcuterie, diverses variétés de fromages et un grand choix de fruits et légumes.



Nouveaux Horaires à compter du lundi 28 sept

Lundi	7h30 - 12h15	17h30 – 19 h
Mardi	7h30 - 12h15	17h30 – 19 h
Mercredi	7h30 - 12h15	17h30 – 19 h
Jeudi	7h30 - 12h15	
Vendredi	7h30 - 12h15	17h30 – 19 h
Samedi	7h30 - 12h15	17h30 – 19 h
Dimanche	7h30 – 12h	

Fermé Jeudi et Dimanche Après Midi

BONNE RENTREE A TOUS!!

L'Epicière Marie-José



Connaissez-vous ce site?

se trouve-t-il sur le territoire de la Commune ?

A vous de le deviner !!!!!!

Les amis de Cabrières

PCR « Mines et métallurgie préhistoriques des cuivres à antimoine-argent du Midi de la France ». Fouilles archéologiques 2009.

Dans le cadre des travaux du Projet Collectif de Recherche (PCR) « Mines et métallurgie préhistoriques des cuivres à antimoine-argent du Midi de la France » dirigé par Paul AMBERT et d'un programme de coopération Franco-Chilien « Les exploitations de minerais de cuivre préhistoriques, études conjointes des technologies minières préhispaniques au Chili et Néolithiques en Europe occidentale », nous avons effectué au mois de juillet de cette année une courte opération de fouille sur un déblai minier situé sur le plateau de Bellarade, dans la propriété de Mr Romain CABANES. Ce déblai, dit du « Petit Bois », est situé à proximité des mines préhistoriques dites des « 9 Bouches » qui surplombent directement la vallée du Broum et le village et atelier de métallurgie de la « Capitelle » que nous fouillons depuis 2001. Nos précédents travaux sur ces mines avaient montré une exploitation de cuivre débutant au Néolithique Final (il y a 4700 ans), donc contemporaine du Village de la « Capitelle ». Cependant le déblai minier des « 9 Bouches » avait été fortement remanié et perturbé lors d'exploitations plus récentes, vraisemblablement à la fin de l'Age du Bronze (il y a 2800 ans).

Le déblai minier du « Petit Bois » a permis de mettre en évidence une activité entièrement et uniquement du Néolithique final. L'observation et l'analyse des différentes couches et dépôts qui le constituent, ainsi que la découverte de nombreux marteaux en pierre contenus dans ces déblais, nous renseignent sur la technologie minière, les méthodes de creusement et d'extraction du minerai et l'organisation du travail de l'époque.

La fouille a été conduite par Jean Louis GUENDON ingénieur au CNRS et par Mr Hernan SALINA, Chercheur à l'Université de Santiago du Chili, avec la collaboration de Melle N. BEC-DRELON (étudiante, Université de Montpellier), MM F. CHATEAUNEUF (étudiant, Université d'Aix en Pce.) et A. GRUNEISEIN (Société spéléologique d'Avignon).

J.L. Guendon

Ci-jointe une photo montrant une vue partielle de la tranchée creusée dans le déblai minier du « Petit Bois » et, en arrière plan, le tas des maillets en pierres récoltés lors de cette fouille (cliché J.L. Guendon)



<u>L'amicale des cheveux blancs</u>

Tout d'abord nous avons une pensée pour Madame BELLIOL qui vient de perdre son fils. Nous sommes de tout cœur avec elle.

Le lundi 19 octobre aura lieu le goûter habituel, l'animation musicale sera réalisée par Sandrine TARAIRE et Gilles. Les non- adhérents et nouveaux arrivants seront les bienvenus.

Un loto est prévu le 29 novembre, il sera confirmé par affiche ainsi que les animations futures envisagées.

Les réservations sont souhaitées au plus tard 10 jours avant, le prix du goûter est de 10 € pour les non-adhérents.

Tel 04 67 96 10 79.

Trait d'Union Boyne Ceressou Footbal

Reprise de l'école de foot le mercredi 2 septembre 2009

U7, U8 (anciens Débutants, nés en 2002 et 2003) :

mercredi 14h-15h30 Fontès

U9, U10, U11 (anciens Poussins, nés en 1999, 2000 et 2001) :

mercredi 17h30-19h Fontès

U12, U13 (anciens Benjamins, nés en 1997 et 1998) :

mercredi 16h-18h Fontès

U14, U15 (anciens 13 ans, nés en 1995 et 1996) :

mardi 18h30-20h Fontès ; jeudi 18h30-20h Aspiran

Pour un renouvellement, se munir d'une photo d'identité et d'un chèque de 110 € (possibilité de paiement en plusieurs fois)

Pour toute nouvelle inscription, se munir d'une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille, d'une photo d'identité et d'un chèque de 110 €.

Cette saison, pour le coût de la licence tous les enfants de l'école de foot auront un pack équipement comprenant : short, chaussettes, survêtement, tee-shirt.

Si l'effectif est suffisant, une section **Babyfoot** sera également mise en place pour les enfants **nés en 2004**, le mercredi de 14h à 15h15. La licence Babyfoot est à 60 €.

Renseignements et inscriptions le jour des entraînements, auprès des correspondants « villages » du TUBC ou sur : tubc.free.fr

(les horaires sont susceptibles d'être modifiés courant septembre)

Les correspondants :

Fontès: Alain MENDEZ, 2 rue du carré du roi, 04 67 25 15 96
Péret: Jacques BILHAC, 18 Place Clémenceau, 04 67 96 04 05
Cabrières: Joaquim DA SILVA, Avenue de l'Estabel, 04 67 96 09 86
Lézignan: Santiago GARCIA, 7 rue de la mairie, 04 67 98 35 42
Nizas: Magalie FONADE, 7 Chemin de Malvisy, 04 67 25 24 48

Le cercle Occitan « Los Vissonèls »



Corses d'occitan

Lo Cercle occitan de Cabrièras ("Los Vissonèls") a représ sos corses lo **Dimars de 6 oras a 8 oras del vèspre, a la Sala de las Associacions.**

Vaquí lo calendièr fins a Nadal de 2 009:

- -los 6,13 e 20 d'octobre;
- -los 10 e 17 de novembre;
- -los 1ièr.8 e 15 de decembre.

Benvenguda a totes, amai se coneissètz pas la lenga nòstra!

De contactar: Gineta Lébrard 04 67 96 31 30 o Alan Mathieu 04 67 96 14 14

<u>Cours d'occitan:</u>

Le Cercle Occitan de Cabrières ("Les Vissounèls") a repris ses cours le Mardi de 6H à 8H du soir, à la Salle des Associations.

Voici le calendrier jusqu'à Noël 2 009:

- -les 6,13 et 20 octobre;
- -les 10 et 17 novembre;
- -les 1er, 8 et 15 décembre.

Bienvenue à tous, même si vous ne connaissez pas l'occitan!

Contacter: Ginette Lébrard 04 67 96 31 30 ou Alain Mathieu 04 67 96 14 14

Les Amis de Saint-Martin des Crozes



Afin de faire découvrir aux enfants notre patrimoine, l'association avait organisé une grande chasse au trésor.

Le 1^{er} jour des vacances, une vingtaine d'enfants de 3 à 12 ans sont venus y participer.

A notre plus grande joie, ils ont été très enthousiastes et motivés malgré la chaleur.

4 équipes ont cherché des indices, surmonté des épreuves ou répondu à des questions, parfois en se faisant aider des habitants. A l'aide des renseignements obtenus, c'est tous ensemble qu'ils sont partis à la découverte du trésor.

Une bataille d'eau, des jeux de ballon et voilà une journée réussie!

Elle s'est clôturée par un repas pour tous sur la place des Crozes.

Merci les enfants pour votre participation, vous étiez à " donf ", c'était "trop bien" ! et à l'année prochaine !

Et le 1er août c'était "trop bien" aussi ! Du jamais vu !

Tout avait pourtant bien commencé avec un apéritif exceptionnel : une table richement garnie de toasts, pizzas, quiches, feuilletés et autres...une marquisette bien fraîche, le tout accompagné de musiciens hors pair. Sans parler de l'organisation parfaite!

Au moment de passer à table, tout allait encore bien. Jacky et Christian mettaient la touche finale à la macaronade aux fruits de mer qu'ils préparaient pour la 1^{ère} fois et tout allait toujours bien.

On sentait bien quelques gouttes de pluie mais sans conséquence croyait-on!

Au milieu du service de ce plat tant attendu, ce fut le déluge et...plus rien n'allait!

Plusieurs cas de figure se sont présentés :

- -Ceux qui cherchaient un abri au plus vite en abandonnant tout.
- -Ceux qui cherchaient un abri mais en emportant leur assiette.
- -Ceux qui ont eu la chance de trouver un refuge chez l'habitant.
- -Ceux qui continuaient de manger **sous** la table.
- -Celui qui est resté à table, imperturbable, une serviette sur la tête, pour finir son assiette.
- -Ceux qui n'étaient pas encore servis et qui ne pensaient qu'à une chose : sauver la macaronade de la noyade !
- -Ceux qui se sont réfugiés dans l'église pour y terminer le repas.
- -Celui qui est revenu, profitant d'une accalmie, pour finir son assiette pleine d'eau.

Vous devez sans doute vous retrouver dans une de ces catégories!

Et ces organisateurs, si parfaits qu'étaient-ils devenus ?



On en a retrouvé 2, qui se sont remis à table. Quant aux autres....

La soirée n'était pas finie pour autant. Les musiciens se sont installés dans l'église et ont permis à un grand nombre de profiter de leur musique pendant que d'autres terminaient la soirée entre amis sur la place.

Finalement, les gens n'avaient pas l'air déçus et, par conséquent, l'association envisage de programmer le repas de 2010 le jour où météo France annoncera une alerte rouge aux orages!

<u>Le Foyer rural de l'Estabel</u>

Les activités du foyer rural de l'Estabel reprennent Jeudi 1^{er} Octobre 2009

Mercredi18H00 19H00GYM TONICADULTESJeudi18H30 19H30GYMNASTIQUE DOUCEADULTESJour et heure à déterminerYOGAADULTESMardi18H00 20H00COURS D'Occitan (activité gratuite)

Mardi Dimanche		VTT (activité gratuite) (un dimanche	
Pour les ac	tivités gratuites	, l'adhésion au foyer est obligato	<u>oire</u>
⊁ FOYER RUR	AL DE L'ESTABE	L Fiche d'inscription 2009 / 201	0
NOM : Prénom : Date de na	aissance :		N° Carte

Carte d'adhésion pour 2009 2010 obligatoire :	Adulte ou Jeune	13 €
Gymnastique douce	Adulte	120€
Gym tonic	Adulte	120€
Yoga	Adulte	120€
Occitan	Adulte	GRATUIT
VTT	Adulte ou jeune	GRATUIT

Téléphone :

Meal:

Fournir obligatoirement un certificat médical pour les activités sportives adultes et/ou jeunes

Mode de Paiement :

Adresse:

	Banque : n° du chèq	ue Mor	itant	Date de retrait
Paiement total à l'inscription Carte + activité	Bque : n°			20 octobre 2009
	Banque : n° du chèque		Monta	nt Date de retrait
Paiement en 3 fois : Merci de libeller les 3 chèques à l'ordre du Foyer rural de l'Estabel	n°	Carte + 1/3 activités		20 octobre 2009
	n°	1/3 activités		20 janvier 2010
	n°	1/3 activités		20 avril 2010

Merci de remplir une fiche par adhérent

La vie économique La Cave Coopérative

VENTES

Malgré la crise les ventes de la Cave s'affichent en légère hausse.

Ce résultat très satisfaisant est obtenu grâce à :

- la qualité du produit
- au palmarès exceptionnel 2009 dans les différents concours des vins
- le dynamisme des viticulteurs
- la qualité du service

ACTIVITES

Les viticulteurs ont créé une association "L'Estabel en Fête" ayant pour objectif de donner un "coup de fouet" aux activités festives de la Cave.

C'est ainsi que cet été vous avez pu participer aux animations suivantes :

17 juillet 2009	Soirée Clients avec Brasucade et animation musicale
18.juillet 2009	Journée Promotionnelle
23.juillet 2009	Bissounade
29.juillet 2009	Nocturne avec animation musicale et Paëlla Géante
08. août 2009	Journée Promotionnelle
12. août 2009	Nocturne avec animation musicale et Aligot Saucisse

Prochain Rendez-vous : PRIMEUR

Sortie du Primeur rouge et rosé de Cabrières : le Jeudi 19 novembre 2009

Vendredi 20 et Samedi 21 novembre 2009 : Soirées en perspective sous chapiteau Dimanche 22 novembre 2009: Randonnée VTT organisée par le Foyer Rural (Le programme définitif sera communiqué par voie d'affichage et courrier aux clients)

VENDANGES 2009

Les vendanges 2009 ont été très précoces : 25 août 2009

Malheureusement, le manque de pluie cet été a causé une diminution de la récolte : environ 25 % en moins par rapport à l'année dernière. Par contre les vendanges se sont déroulées dans de très bonnes conditions et l'état sanitaire des raisins était parfait.

Pour les Rouges le millésime 2009 sera comparable au millésime 2003, petite récolte mais excellente qualité, bonne maturité et richesse en sucre. En ce qui concerne les Rosés et les Blancs 2009 cela sera encore une belle année en perspective. La méthode des apports le matin uniquement (vendange fraîche et pressée rapidement) donnera de très bons résultats cette année encore.

Le millésime 2009 s'annonce bien !!!







Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi Mardi Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00 Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 04 67 96 07 96

Conciliateur de Justice Canton de Montagnac

Jean Negron Tél.: 04 67 98 16 99 Jean-Louis Juan Tél.: 06 11 13 03 71

Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

Lundi Mardi Jeudi et Vendredi de 8h50 à 11h40 Mercredi et Samedi de 9h15 à 11h40 Fermée un samedi par mois 04 67 96 10 41

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Lundi Mercredi et Vendredi de 17h30 à 19h00

Horaires d'ouverture au public de la déchetterie - route de Péret

Lundi & samedi de 9h00 à 12h00

Permanences des élus

Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints ci-dessous auprès du secrétariat de la mairie.

Rappel:

Maire: Francis GAIRAUD

1er Maire Adjoint: Alain MATHIEU (Les Crozes)
2ème Maire Adjoint: Jacques GUELTON
3ème Maire Adjoint: Colette AUDIBERT



Bulletin municipal
de la mairie de Cabrières
Imprimé par nos soins en 250 exemplaires
avenue de Clermont
34800 CABRIERES

Téléphone : 04 67 96 07 96 Télécopie : 04 67 96 01 11

Messagerie: mairie.cabrieres34@wanadoo.fr Site Internet: http://www.cabrieres34800.fr